



Déclaration liminaire intersyndicale au CTE du CNED du 5 novembre 2019

Nous vous avons alerté lors du précédent CTE à propos de la dégradation des conditions de travail des agents du CNED et du risque d'une rupture de confiance entre les personnels, leurs représentants et la Direction du CNED dans son ensemble.

Nous avons noté lors des dernières instances (CTE et CHSCT), que vous partagiez en grande partie nos constats, et que vous aviez la volonté de faire évoluer positivement la situation. Cependant, les agents ne constatent depuis aucune évolution concrète par rapport à leur vécu au quotidien. Leurs inquiétudes, qu'elles soient exprimées, comme à Rennes où différents courriers vous ont été remis, ou qu'elles restent latentes, n'en sont pas moins grandes.

Concernant le site de Rennes, plus d'un mois après la remise d'un courrier intersyndical, aucune réponse n'a été apportée, que ce soit par vous ou par le directeur du site. Il est demandé toujours plus aux collègues sans jamais que soit prise en compte la réalité professionnelle qu'ils vivent, sur site ou à domicile. Or cette réalité est celle d'un manque d'effectifs pour la mise en place d'une réforme dans un calendrier très serré, et ses conséquences : pour seule réponse aux difficultés, on dépossède les collègues de leur travail parfois bien avancé en le sous-traitant sur Poitiers ou à l'externe, ce qui est loin d'être une garantie d'une vraie qualité digne d'un service public. Cerise sur le gâteau : tout récemment, on leur impose de ne pas prendre plus de 4 semaines de congés sur la période de juin à septembre !

Face à une telle attitude de l'administration, nous avons le sentiment que de nombreux collègues n'éprouvent plus d'intérêt ni d'envie à s'exprimer en utilisant les canaux officiels (remontées auprès du N+1, signalements RSST etc.) . Or les inquiétudes sont aussi grandes sur d'autres sites, comme Lille et Lyon par exemple. En effet, des signaux sont perçus comme négatifs (diminution des inscrits, gel de postes, projets de déménagement, réorganisation etc.) parce qu'il n'y a pas de communication claire sur les perspectives.

De même, hors sites, chez l'ensemble des professeurs à domicile, l'absence de prise en compte d'une revendication pourtant simple de clarification du calcul de leur charge de travail, crée à la longue un mal-être d'autant plus préoccupant qu'il s'ajoute à des problèmes de santé importants.

Tout ceci nous amène encore une fois, nous qui représentons les personnels, à craindre que les inquiétudes de nos collègues ne prennent d'autres voies, bien plus risquées pour eux comme pour le CNED, au détriment du dialogue social de qualité et constructif que nous souhaitons tous.